



ARBITRAGE GRIEF ONU (MISSIONS ÉTRANGÈRES)

Un grief collectif et plusieurs individuels ont été déposés pour contester l'employeur sur la non-libérabilité de certains membres et également sur la non-libérabilité des membres en fonction de districts bien précis. Nous sommes actuellement en proposition pour une entente à l'amiable. Si les propositions d'entente achoppent, la prochaine date d'audition de cet arbitrage est prévue pour le 16 mai.

Mathieu Sauvageau

Vice-président aux Ressources humaines